

PORT DE GRANVILLE
COMpte-RENDU
DE LA REUNION DU CONSEIL PORTUAIRE
DU 15 Novembre 2019
(15h00 – 18h00)

Date rédaction	18/11/2019	Lieu	Saint-Pair-sur-Mer	Version	V1
Rédacteur	CD 50 DMP	Date réunion	15/11/2019		
Prénom et nom	Organisme			Pr	Ex
Membres du conseil portuaire					
M. Jean Morin	Président			X	
Représentants du concessionnaire					
M. Michel Voisin	Titulaire			X	
M. Eric Varin	Titulaire				X
M. Dominique Louzeau	Suppléant				X
M. Erwan Leroux	Suppléant				X
Représentants du conseil municipal de Granville					
M. Pierre-Jean Blanchet	Titulaire			X	
M. Stéphane Thévenin	Suppléant			X	
Représentants personnel du concessionnaire					
M. Gilles Rostaing	Titulaire				X
M. Nathalie Quelavoine	Suppléant			X	
Représentants personnel gestion des ports					
M. Lysandre Lemaigre	Titulaire			X	
M. Jérôme Desvaux	Suppléant				X
Représentant de l'activité pêche					
M. Didier Leguelinel	Titulaire			X	
M. Guy Montreuil	Titulaire			X	
M. Jean-Louis Chesneau	Titulaire				X
M. Eric Leguelinel	Suppléant				X
M. Damien Levallois	Suppléant				X
M. Yann Grosse	Suppléant				X
Représentants de l'activité plaisance					
M. Yves Hubert	Titulaire			X	
M. Gérard Mongin	Titulaire				X
M. Franck Leclercq	Titulaire			X	
M. Jean-Marie Remoue	Suppléant				X
M. Pierre-Marie Thomas	Suppléant				X
M. Mickaël Lepleux	Suppléant				X
Représentants de l'activité commerce					
M. Pascal Blanchet	Titulaire			X	
M. Hugues-Robert Gros	Titulaire			X	
M. Guy Le Moigne	Titulaire				X
M. Luiz Lezcano	Suppléant				X
M. Samuel Delaunay	Suppléant			X	
M. David Née	Suppléant			X	
Autres participants					
Mme Sylvie Gâté	Conseillère départementale				X
M. Jean-Marc Julienne	Conseiller départemental			X	
M. Olivier Lemaignan	Direction de la mer et des ports			X	
M. Laurent Clergeau	Direction de la mer et des ports			X	
M. Yanek Wysocka	Chef projet port			X	
Mme Adeline Denizot	Responsable Criée CCI			X	
M. Franck Durosset	Responsable Outillage CCI			X	
M. Laurent Souvignet	Groupe Pigeon			X	
M. Jean Luc Winter	Agent Maritime AMM			X	
M. Jean Yves Huon	Agent Maritime AMM			X	

Le conseil portuaire de Granville s'est réuni le 15 Novembre 2019 à la CCI-ON à Saint-Pair-sur-Mer, sous la présidence de **M. J. Morin**, représentant le président du conseil départemental.

M. J. Morin invite **M. L. Lemaigre** à procéder à l'appel des membres. Constatant que le quorum est atteint, **M. J. Morin** demande aux membres du conseil portuaire s'ils ont des observations à formuler sur le compte-rendu de la réunion du 26 juin 2019. Sans remarque, il est adopté à l'unanimité.

M. L. Clergeau présente les différents points inscrits à l'ordre du jour.

- ACTIVITE COMMERCE :

M. H. Gros commente l'activité passagers vers les îles anglo-normande en précisant que l'augmentation est la conséquence du renforcement de la ligne de Granville, en diminuant les départs sur Carteret.

Budget :

En l'absence de questions, le budget est adopté à l'unanimité.

Point sur les travaux :

Mme N. Quelavoine évoque les travaux en gare maritime (zone sous douane), borne électrique, toilettes gare maritime et entretien des installations effectués en 2019.

Tarifs 2020 :

Mme N. Quelavoine présente les nouveaux tarifs pour 2020 proposés par la CCI-ON.

M. H. Gros fait part de son désaccord concernant l'augmentation de la taxe par passager et affiche clairement son mécontentement envers la CCI. **M. P. Blanchet** se joint également à cette position. 20% d'augmentation annoncé en novembre n'est pas normal. Les compagnies désirent au moins être prévenues en amont afin de répercuter ces hausses sur le prix des billets l'année suivante.

M. D. Leguelinel exprime son incompréhension en deux questions :

- Au vu du fond de roulement conséquent, pourquoi est-il proposé d'augmenter les tarifs ?
- Plutôt que d'avoir une forte augmentation ponctuelle, pourrait on appliquer une augmentation annuelle annexée à la variation du coût de la vie ?

M. O. Lemaignan précise que des travaux importants ont été effectués dans la gare maritime afin de répondre aux nouvelles normes ISPS et que l'investissement du nouveau ponton dans l'avant-port, bien que financé par le département, son entretien reviendra à l'exploitant.

M. S. Thevenin préconise une augmentation de 5% par an pendant 4 ans et ensuite une augmentation annuelle régulière annexée au coût de la vie.

M. P. Blanchet questionne **M. L. Lemaigre** sur la nécessité de supprimer dans la redevance sur le navire Section I, l'article 4, dans les droits de port.

M. L. Lemaigre explique que cet article concerne une exonération pour des lignes nouvelles (maximum 2 ans) qui n'a plus lieu d'être. Cette proposition émane directement du service des douanes, qui vérifie chaque année la proposition de tarifs des droits de port.

Mme N. Quelavoine précise les propositions de nouveaux tarifs, et évoque l'augmentation du tarif Chariot, etc... pour la valorisation de ces prestations. L'augmentation est validée mais amène la même remarque que précédemment sur l'intérêt d'une augmentation régulière et non ponctuelle.

M. H. Gros demande s'il est possible d'avoir plus de détails sur l'utilisation de ces engins (fréquence, périodes, demandeurs...)

Mme N. Quelavoine annonce qu'elle apportera des précisions en recettes et charges sur l'utilisation des engins de l'outillage. (*Un mail détaillant charges et produits sur ces prestations a bien été envoyé à M. J. Morin le 20/11/2019*)

M. P. Blanchet évoque un incident qui s'est déroulé dans le bassin à flot en septembre 2019. En effet, une de ses vedettes stationnées au poste 6 (Quai d'Orléans) a subi des dommages issus de la manœuvre d'un autre navire qui n'a pas été identifié.

Il propose donc de renforcer la vidéo surveillance sur les quais.

M. L. Lemaigre propose que la CCI-ON développe son système mis en place avec l'ajout de caméras supplémentaires et également que le CD installe une caméra 360° sur le toit de la capitainerie afin d'avoir un enregistrement de l'ensemble du plan d'eau.

M. P. Blanchet annonce l'arrivée de sa nouvelle barge cette semaine qui rentrera en exploitation rapidement pour l'approvisionnement de Chausey dans un premier temps. L'intérêt étant de séparer l'activité passagers de celle du fret pour Chausey. Il souhaite également pouvoir développer une ligne commerciale fret avec Jersey. La vedette Douce France vient d'être vendue et une nouvelle vedette pour la remplacer est en construction pour une livraison prévue en avril 2020.

Les tarifs sont donc validés sauf l'augmentation des tarifs par passager celui-ci devant être adapté aux propositions exposées ci-dessus, *not 5% et compter de 2020 jusqu'à 52*
sur un période de 4 ans sur proposition de J. Denizot au vote du CP

- ACTIVITE PECHE :

M. D. Leguelinel commente l'activité pêche avec une saison de pétoncles très mauvaise à cause de la réglementation incompréhensible sur la mise en marché et de la fermeture de zones. Il évoque, de ce fait, la situation alarmante dans laquelle se trouve Granvillier qui entre dans sa dernière année de redressement mais qui est en difficulté.

Budget :

En l'absence de questions, le budget est adopté à l'unanimité.

Point sur les travaux :

M. L. Clergeau précise les investissements qui vont être réalisés par le département dans le bassin à flot en 2020 notamment pour la sécurisation des accès aux navires de pêche.

Travaux CCI :

Mme. N. Quelavoine annonce la réfection de la tour à glace et la remise en service de la barrière à l'entrée de la criée. Il a été vu en conseil consultatif de criée, une ouverture automatique lors de la présence d'un véhicule devant la barrière est validée (sans badge ou reconnaissance de plaque). Demande récurrente de **M. D. Leguelinel**. Approbation unanime.

M. P. Blanchet explique que des poids lourds en attente pour le terminal frigorifique, se garent juste à la sortie du virage rue des îles et créent une zone accidentogène.

M. L. Lemaigre répond avoir déjà demandé au terminal frigo de prévenir les transporteurs que cette situation est inacceptable. Il s'engage à renforcer les mesures de police dans ce secteur.

M. P. Blanchet propose de revoir également la signalétique de l'entrée du parking du Herel qui n'est pas assez lisible à ses yeux. Remarque appuyée par certains membres. Il est proposé d'inverser l'entrée avec la sortie du parking afin de fluidifier le trafic en saison.

Présentation des tarifs pêche :

M. A. Denizot détaille les propositions de nouveaux tarifs. Il est répété que ces tarifs sont discutés auparavant en conseil consultatif de criée comme chaque année.

M. D. Leguelinel réitère sa réflexion sur l'augmentation des tarifs au vu de la hauteur du fond de roulement et préconise également pour cette activité une augmentation plutôt annuelle et régulière. Il propose que l'on prenne en compte, dans l'élaboration des tarifs, le cas de force majeure. Une exonération partielle pourrait être envisagée dans ce cas, avec justificatifs : rapport de mer par exemple. Dans les frais de mise en œuvre d'une équipe, il demande de rajouter « sauf cas de force majeure ».

Les tarifs sont adoptés avec les modifications évoquées ci-dessus.

Questions diverses :

M. D. Leguelinel évoque le problème de stationnement des navires de pêche dans le bassin, sous la pompe à gasoil et sous la machine à glace.

M. L. Lemaigre fait part de son étonnement sur ce point car aucune requête ne lui est parvenue sur cette problématique. Il prend en compte cette remarque et assure qu'il va renforcer l'information et la signalisation concernant ces postes à quai.

M. P. Blanchet et **M. H. Gros** soulignent le mauvais emplacement des pompes à gasoil.

M. D. Leguelinel évoque une requête qu'il avait déjà évoquée au dernier conseil portuaire, concernant la zone de Bréville « Logimer ». Il propose d'intégrer pendant une période transitoire le fonctionnement de cette zone au budget pêche du port.

M. J. Morin répond que des réunions sont en cours avec GTM pour les bâtiments et avec le CD pour l'aérodrome.

M. D. Leguelinel insiste sur ce point qui pourrait être validé avant une reprise par GTM.

M. P.J. Blanchet précise que GTM a bien pris en compte l'urgence du dossier. Prochaine réunion GTM sur ce sujet le 09/12/2019.

M. D. Leguelinel commente ces annonces comme de bonnes nouvelles mais cela ne règle pas l'urgence. Granvilmer a besoin d'une « bouffée d'oxygène ».

M. P.J. Blanchet évoque par exemple une « convention blanche » qui pourrait être établie dans ce sens.

M. M. Voisin propose que la CCI-ON étudie cette demande lors du prochain bureau CCI prévu le 09/12/2019.

- ACTIVITE PLAISANCE :

M. L. Clergeau présente le budget plaisance 2018.

En l'absence de questions, le budget est adopté à l'unanimité

Point sur les travaux :

Mme. N. Quelavoine détaille les travaux prévus en 2020 : tuyaux de dragage à remplacer.

M. L. Lemaigre rappelle la demande préalable qui doit être faite à la DDTM.

M. Y. Hubert signale que la vase qui a été extraite à l'entrée du port de plaisance lors de la dernière campagne est un réel avantage pour les usagers. De plus il propose à la CCI-ON, s'il est possible d'améliorer la borne CB du parking Herel en l'équipant d'un fonctionnement sans contact, ce qui serait un réel progrès afin de gagner du temps et donc réduire des difficultés de circulation dans cette zone.

M. Y. Hubert préconise également de faire attention au changement du ponton C avec son extrémité qui est réputé fragile.

Mme. N. Quelavoine précise que la sécurisation de ce bout de ponton est à l'étude avec l'implantation d'un pieu.

M. O. Lemaignan propose une réflexion concernant ce pieu car il ne faudrait pas qu'il gêne le projet d'extension portuaire dans les années à venir. D'autres solutions peuvent être proposées : corps morts par exemple, la CCI-ON et le CD sont en discussion sur ce point.

M. P. Blanchet pose la question des pontons usagés du port de Herel qui sont stockés sur le quai sud depuis de long mois.

M. L. Lemaigre précise que la CCI et la capitainerie ont toujours fait leur maximum pour libérer de l'espace en saison mais que ce quai sud reste tout de même à sa vocation première, un quai de travail et non un parking.

M. D. Née est d'accord afin d'optimiser davantage l'occupation des quais durant la période estivale. Une réunion sera tenue en début d'année avec M. Née, la CCI-ON et le CD pour trouver des solutions adéquates en terme d'utilisation des quais. (Organisation L. Lemaigre)

Questions diverses :

M. F. Leclercq évoque le tri des déchets en demandant des précisions sur son organisation.

Mme N. Quelavoine précise que le tri sélectif est traité par GTM et que les déchets d'exploitation le sont par la SPHERE. Elle indique que le plan de gestion des déchets est en cours d'amélioration.

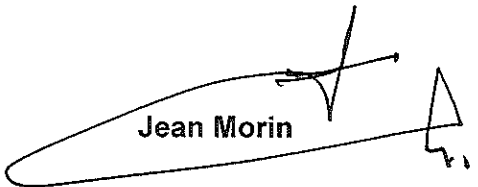
M. L. Lemaigre demande à être concerté pendant cette phase, en qualité d'autorité portuaire qui doit faire appliquer ce plan de gestion des déchets via le règlement particulier de police du port.

M. P.J. Blanchet évoque les remorques à bateaux, et signale que la solution proposée et mise en œuvre par la municipalité est satisfaisante. Toutefois, il précise que cette solution n'est que provisoire et rappelle au département que ce problème de stationnement des remorques doit être pris en compte dans le projet du port.

En l'absence d'observations, **M. J. Morin** remercie les membres présents pour leur participation et lève la séance.

Saint-Lô, le 26 DEC. 2019

Le président du conseil portuaire


Jean Morin

Après modification P. 3.

